

Extrait du Communauté des paroisses du Littoral Ouest

<http://cplittoralouest.catholique.fr/spip.php?article2210>

Paroisse Notre Dame de la Mer

- Communauté des paroisses - Paroisse Notre-Dame de la Mer -



Date de mise en ligne : jeudi 11 mai 2017

Description :

L'Église ne vit que de dons. Elle n'est en aucun cas subventionnée.

Copyright © Communauté des paroisses du Littoral Ouest - Tous droits

réservés

Les enveloppes du « Denier de l'église » sont distribuées depuis quelques semaines déjà ! Si vous ne l'avez pas reçue, vous en trouverez dans les églises, au presbytère de Plérin ou à la maison paroissiale de Pordic.

Vous pouvez aussi faire un don en ligne en cliquant sur l'image ci-dessous pour accéder au site de don 2017 - SVP merci :



Paroisse Notre Dame de la Mer
7, place du souvenir
22190 PLERIN

23 février 2017

Madame, Monsieur,

Je vous remercie pour la générosité que vous avez manifestée en 2016, en versant notamment votre offrande au denier de l'Église.

L'Église ne vit que de dons. Elle n'est en aucun cas subventionnée.

Aussi, avec le Conseil Paroissial pour les Affaires Économiques, je vous remercie d'accueillir cette sollicitation pour

l'année 2017. Votre don est affecté en deux parts : 50 % pour le diocèse et 50 % pour la paroisse.

Pour l'année 2017, les chantiers pastoraux et immobiliers vont se poursuivre. Depuis septembre dernier, nous avons créé un emploi en embauchant une personne pour coordonner la catéchèse du primaire.

Dans les semaines à venir, les travaux de construction des salles paroissiales à Pordic vont débuter. Du point de vue pastoral, nous souhaitons continuer de développer la découverte du message évangélique auprès des enfants, des jeunes, des familles, et soutenir les 17 jeunes et les 3 animateurs qui vont se rendre à Lourdes en avril.

Avec vous, soucieux du bien de la communauté paroissiale et de l'épanouissement de chaque être humain, je vous remercie pour votre confiance, pour vos encouragements et pour votre aide matérielle et financière.

Pour le Conseil Paroissial des affaires économiques :

Roland Le Gal, curé.